



Pour un COS de proximité

Je vote CGT

C'est parce qu'elle est porteuse des valeurs et de propositions travaillées sur le terrain, à l'écoute des collègues, que la CGT sera présente aux élections pour les représentant-e-s au Comité des Œuvres Sociales du Département.

Fidèle aux valeurs de partage que nous avons en commun : solidarité et redistribution, ses propositions s'inscrivent dans la continuité des luttes pour l'amélioration de la condition de tous les travailleur-euse-s, actif-ve-s ou retraité-e-s

Parce que passer ses vacances à la maison doit être un choix, non une contrainte !

Parce que le sport ne doit pas se réduire à courir après le bus qui nous mène au travail !

Parce que la Culture n'est pas un luxe mais un droit fondamental !

Solidarité

- Avec les collègues qui n'ont pas tous les mêmes moyens financiers, ont des situations familiales parfois complexes ou sont contraint-e-s de caler leur vie sur les rythmes scolaires.
- Avec les salarié-e-s des organismes partenaires en veillant à ce qu'ils respectent les droits des travailleur-euse-s.

Ethique

Car nous préférons soutenir l'emploi local, les petites sociétés ou les enseignes porteuses de valeurs qui nous correspondent, plutôt que les multinationales et les gros groupes qui ne cherchent que le profit de leurs actionnaires.

Ecologie

En choisissant des partenaires qui respectent les règles environnementales.

En favorisant les services de proximité mais aussi les circuits courts.

Proximité

Géographique, bien sur, en choisissant des partenaires locaux au plus près des lieux de vie des adhérent-e-s.

Mais la proximité se joue aussi en étant au plus près de vos besoins de vos attentes.

C'est pourquoi nous nous prononçons définitivement contre une affiliation à un organe national tel que le FNAS ou le CNAS.

Présidées par des administrateur-trice-s éloigné-e-s géographiquement et moralement de nous, ces structures s'apparentent à des centrales d'achat attachées à faire des bénéfices en échappant aux contrôles des agents bénéficiaires.

Pour nous il est essentiel que les agents gardent le contrôle démocratique des choix qui sont effectués dans l'utilisation des budgets « sociaux », c'est aussi cela la proximité ! Par contre, la Cgt défend la création de Comités d'Activités Sociales et Culturelles (CASC) car il convient de bannir les termes "actions sociales", qui relèvent de la DGSOL et "œuvres sociales", qui font référence au caritatif. Pour nous, l'activité sociale est du ressort des personnels avec leurs élu-e-s syndicaux-ales.

La CGT revendique la création d'un statut national pour les CASC qui permettrait :

- l'harmonisation des droits pour l'ensemble des fonctionnaires et agents territoriaux de toutes les collectivités territoriales quelle que soit leur taille,
- de s'appuyer sur la déclaration commune des 5 confédérations sur le tourisme social,
- de permettre aux agents et à leur famille d'accéder collectivement au droit à la culture, aux vacances, aux loisirs avec une participation financière du CASC (Comité d'Activités Sociales et Culturelles Solidaire).

Proche, solidaire, éthique, écologique, démocratique et transparent :

voilà l'engagement que la CGT prend pour l'activité sociale et culturelle

Pour permettre aux agents et à leur famille de faire valoir collectivement leurs droits à la culture, aux vacances, aux loisirs avec une participation financière du COS

- Pour des prestations en rapport avec les attentes des adhérent-e-s et collègues,
- Pour des prestations accessibles à tou-te-s, respectueuses de l'environnement et des travailleur-euse-s,
- Pour des offres de qualité décentralisées au cœur des territoires,
- Pour des prestations toute l'année, pendant et hors vacances scolaires,
- Pour la mutualisation des commandes avec d'autres COS et CASC afin d'obtenir de meilleures offres,
- Pour la négociation de prix attractifs pour les événements culturels, sportifs ou de loisir et découverte, dont le Département subventionne le fonctionnement, car c'est le fruit de notre travail,
- Pour la gratuité dans les bibliothèques aidées par la Médiathèque Départementale,
- Pour une carte COS afin de bénéficier de réductions auprès des partenaires de proximité...

Mais le COS ne peut véritablement jouer son rôle sans que lui soient alloués des moyens de fonctionnement réellement à la hauteur des besoins des adhérents.

La CGT exige une clarification de ce qui relève de la Direction des services aux personnels et ce qui relève du COS : les collègues font souvent la confusion

La CGT revendique :

- Une participation de l'employeur au COS portée à 3 % de la masse salariale,
- Une révision des statuts pour développer la représentativité démocratique dans le Comité,
- L'augmentation des moyens en termes de locaux, de matériel et de personnels alloués,

Je vote CGT

Je vote pour Nous !

Cgt des personnels du Département du Nord

cgt@lenord.fr tel: 03 59 73 65 73 fax: 03 59 73 66 49

Forum - 43 rue Delory 59047 Lille cedex